





Propriété de l'Abbaye de Montmajour (Fondée au milieu du Xème siècle), Cabasse est un domaine très florissant et varié (céréales, vignes, oliviers, amandiers ...).

En ce temps là, un mur d'enceinte couronné de créneaux protège le domaine de Cabasse et une tour en défend l'entrée. Les moines y ont construit une ferme et assaini les terres marécageuses grâce à un réseau de roubines qui se jettent dans le canal souterrain.

En 1588, afin de payer les taxes du Roi, l'Abbaye de Montmajour se voit contrainte de vendre aux enchères une partie de ses biens sur Cabasse. Le 20 janvier 1606, la terre et seigneurie de Cabasse sont vendues « ... au capitaine de Venaguo, Corse de nation, comme plus offrant et dernier enrichisseur ... Moyennant la somme de neuf cens cinquante escus d'or sol ... ».

L'absence de document pendant presque plus d'un siècle, nous prive d'indication sur l'évolution du domaine. On sait cependant qu'il est vaste, bien entretenu et composé d'un seul tenant et du Petit Cabasse et du Coussou du Canadel.

Les ventes successives des abbés prieurs qui résident le plus souvent à la cour au train de vie fastueux, morcellent malheureusement la propriété.

Au XVIIème siècle sont édifiés sur le domaine de Cabasse différents bâtiments (Colombiers, Bastides, Chapelles). Le reste des parcelles, non bâties, sont des terres cultivées ou non et sont détenues par de vieilles familles Miramasséennes.

En 1736 et 1769, des émissaires de l'Abbé de Montmajour viennent inspecter les biens de l'Abbaye sur la Commune de Miramas. Le Domaine est alors à demi abandonné et les bâtiments sont en très mauvais état. Les loups pénètrent dans les bergeries et égorgent agneaux et moutons. Les salpêtriers récupèrent le salpêtre des pierres basses gorgées d'humidité, compromettant ainsi la solidité des murs. Par contre, les terres et les herbages sont en excellent état et rapportent bien. A cette époque, les bâtiments n'ont aucune valeur, la seule richesse, c'est la terre.

En 1789, un froid excessif s'abat sur la Provence. Un vent glacial mêlé à la neige et de pluie dévaste les cultures. A Cabasse, les céréales et les oliviers périssent. En 1791, le peu de bien qu'y possède encore l'Abbaye, est vendu comme bien national par l'administrateur du district, à Dame Auphan Paillet et Joseph Paillet fils pour 28 000 livres.

Les mutations subies par le domaine de Cabasse vont se poursuivre. En 1819, il est séparé en trois parties distinctes ; le Grand Cabasse, le petit Cabasse et le Canadel. Le château et les terres qui l'entourent vont voir défiler une myriade de propriétaires. Vers 1820, François Alexis de Gabriac possède la propriété qui restera dans le patrimoine familial jusqu'en 1888. Puis les clefs du domaine s'échangent successivement entre les différents propriétaires, les terres et les vergers sont délaissés et le château délabré devient inhabitable.

Le 28 août 1979, la municipalité décide alors de racheter le domaine qui devient patrimoine communal. Le château et les dépendances sont aussitôt restaurés et aménagés.

